



Paris

SANTE Avec ses 60.000 habitants, la ville de Drancy devient ce lundi la plus grande ville à offrir une mutuelle communale...

Ile-de-France: Drancy lance une mutuelle communale



Google Maps de Drancy, en Seine-Saint-Denis. - Google Maps

20 minutes avec AFP - Publié le 18.05.2015 à 16:43

C'est une grande première pour une ville de plus de 60.000 habitants. **Drancy (Seine-Saint-Denis)** lance ce lundi une mutuelle communale, ouverte à tous les habitants qui en seraient dépourvus. Elle devient ainsi la ville la plus peuplée à adhérer à ce système, indique un communiqué.

« L'objectif est de permettre aux Drancéens de s'associer afin de bénéficier des avantages d'une mutuelle collective, c'est-à-dire des tarifs très attractifs », moins élevés que s'ils avaient adhéré individuellement à une complémentaire santé, a déclaré l'adjoint au maire en charge de la santé, Michel Lastapis, cité dans le communiqué.

Selon les estimations de la mairie, « les bénéficiaires pourront économiser jusqu'à 50 % sur leur facture complémentaire santé ». La seule condition pour bénéficier de la mutuelle est d'habiter Drancy, sans « limite d'âge, ni questionnaire de santé, ni conditions de ressources ».

Ouvrir l'accès aux soins

Cette banlieue nord-est de Paris, dirigée par le patron de l'UDI Jean-Christophe Lagarde, espère ainsi améliorer l'accès aux soins de la population, dans l'un des départements les plus pauvres de l'hexagone, où certaines maladies graves (cancer, tuberculose) sont plus répandues ou tuent plus qu'ailleurs.

La ville de Drancy adhère à Actiom, une association qui regroupe des communes proposant des mutuelles à leurs habitants. Actiom qui revendique 200 communes adhérentes, les représente auprès des assureurs et des mutuelles, pour faire baisser les coûts en mutualisant les risques.

Le dispositif ne coûte rien aux finances de la ville, celle-ci se contentant de mettre en lien ses administrés et la mutuelle.